

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025-47

**ACQUISITION PAR LA VILLE DE THIERS D'UN ENSEMBLE D'ARCHIVES PRIVEES RELATIVES A L'ACTIVITE
COUTELIERE (1839-1849)**

Le Maire de la Commune de THIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 5 en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de THIERS a procédé à l'acquisition d'un ensemble d'archives privées lors d'une vente aux enchères organisée par la maison de vente Conan Hôtel d'Ainay (8 rue de Castres, 69002 Lyon) le 20 janvier 2021 ;

Considérant que cet ensemble se compose d'une boîte contenant 80 lettres datées de 1839 à 1849, relatifs à une correspondance adressée à M. Fauchery-Mauguez, fabricant de coutellerie à Thiers, essentiellement par des négociants et détaillants couteliers de Lorraine et d'Alsace ;

Considérant que ces pièces présentent un intérêt historique et patrimonial majeur pour la Ville de THIERS et pour les collections du musée de la Coutellerie ;

Considérant que l'achat de cet ensemble d'archives a été réalisé pour un montant de 750 € ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

- D'entériner l'acquisition par la Ville de Thiers d'un ensemble d'archives privées, composé de 80 lettres datant de 1839 à 1849, achetées auprès de la maison de vente Conan Hôtel d'Ainay.
- D'intégrer cet ensemble d'archives aux fonds d'archives privées du musée de la Coutellerie de Thiers, en tant que biens appartenant à la Ville.
-

ARTICLE 2

La présente décision :

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le 19 juin 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER